



IRPA

INSTITUT DE RECHERCHES PRATIQUES SUR L'AUTISME

Institut de recherches pratiques sur l'autisme (IRPA)

Vacances - Occitanie

Domaine de Fraisse - 11250 - LEUC

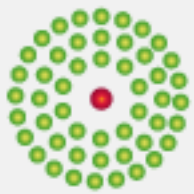
TÃ©lÃ©phone : 04 68 76 33 65

Courriel : contact@irpa.fr

Site internet : www.irpa.fr

Informations sur le service

Type(s) de sÃ©jour(s)	SÃ©jour encadrÃ© pour les personnes en situation de handicap, SÃ©jour adaptÃ© pour les familles avec leur(s) enfant(s), SÃ©jour de rÃ©pit
Public accueilli	Personne avec autisme exclusivement
Age du public accueilli (agrÃ©ment)	6-12, 12-16, 16-20
Age du public accueilli	Les sÃ©jours de rÃ©pit actif proposÃ©s par l'IRPA sont Ã destination des familles confrontÃ©es Ã l'autisme dont les enfants et jeunes avec TSA ont entre 6 et 25 ans. Les fratries sont prises en charge Ã partir de 6 ans.
PÃ©riode d'accueil	Vacances, Accueil en semaine
Profil des intervenants	Animateur, Ãducateur sportif, Ãducateur spÃ©cialisÃ©, Autre
Autre(s) intervenant(s)	Animateurs spÃ©cialisÃ©s ThÃ©rapeutes Psychopraticiens Sophrologue CaycÃ©dienne MÃ©decin pÃ©dopsychiatre superviseur
Ratio d'encadrement	Ratio moyen : 1 pour 2 pour les jeunes avec TSA AdaptÃ© en fonction du degrÃ© d'autonomie
Formation et sensibilisation des intervenants Ã l'autisme	Tous les intervenants sont formÃ©s Ã l'autisme et Ã d'autres mÃ©thodes adaptÃ©es Ã la prise en charge des jeunes avec TSA et des aidants familiaux (Montessori, musique et sons, mÃ©diation par le cheval, neurosciences pour l'accompagnement, sophrologie CaycÃ©dienne, Hypnose Ericksonienne, burn out parental,...) par divers organismes (IRPA,



CERESA, ARCHE, Training Institute for parental Burnout...)

Niveau d'autonomie de la personne

2 critères principaux :
- capacité à participer des activités psychopédagogiques
- absence de comportement violent

Lieu(x) des séjours

En France

Type(s) de logement

Hébergement hôtelier (chambres familiales) avec restauration, sur place

Information(s) complémentaire(s) sur les séjours

L'IRPA propose des séjours de séjour actif qui se déroulent sur le domaine de Fraisse (à 12km de Carcassonne) du lundi au vendredi avec arrivée le dimanche et départ le samedi matin, en pension complète. Lors de ces séjours, l'IRPA propose un ensemble d'activités psychopédagogiques sensorielles et motrices pour les jeunes avec TSA, dans un environnement sécurisant et naturel afin de les aider à recréer du lien avec l'environnement et les autres et à améliorer l'autonomie et la socialisation.

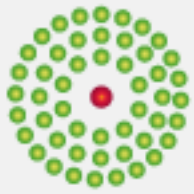
En parallèle, l'IRPA a développé un protocole innovant de « séjour actif » adapté aux difficultés rencontrées par les parents, frères, grands-parents, dans leur rôle d'aide familiaux. Les activités thérapeutiques ont pour objectifs de rompre avec l'isolement et les difficultés du quotidien, de retrouver confiance en ses compétences de parents et d'aide et de réajuster la balance parentale et familiale.

Dans ce cadre, l'IRPA accueille toute la famille, ce qui permet un renforcement du lien familial.

L'IRPA propose également des séjours d'accompagnement pré-professionnel/séjour des aidants à destination des jeunes adultes avec TSA et de leur famille. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

L'IRPA a créé le concept « Village de Fraisse » Terre d'Avenir ». Complexe de recherches pratiques sur l'autisme et lieu d'activités psychopédagogiques sensorielles et motrices pour des enfants et jeunes avec TSA, ce concept doit leur permettre, grâce à un milieu adapté et ouvert à tous, d'intégrer leur enveloppe sensorielle et motrice à travers différents ateliers : médiation par le cheval, ateliers Montessori, espace psychomoteur et sensoriel en pleine nature, ateliers musique et sons, activités créatives nature, potager thérapeutique, parcours sensoriels en pleine nature, ferme pédagogique, activités pré-professionnelles afin de faciliter leur inclusion dans la société.

L'IRPA utilise la nature et l'animal comme socle des diverses activités sensorielles et motrices proposées. La coopération avec le Vivant est un axe indispensable pour créer du lien entre ces jeunes et la



réalité, l'environnement et les autres.

Les aidants familiaux, essentiels dans l'évolution d'un jeune avec TSA, sont totalement intégrés à cette démarche. En effet, dans le cadre de son action sur l'autisme, les membres de l'IRPA ont, dès l'origine, compris qu'il était impossible de trouver de véritables solutions pour ces jeunes sans

prendre en considération leur situation familiale, souvent difficile.

C'est pourquoi l'action de l'IRPA a pour but de proposer du

«récit actif» aux aidants familiaux qui leur permet de sortir de

l'isolement, de l'épuisement voire d'un état d'urgence

grâce à un ensemble d'activités telles que la sophrologie, la

sophrologie Cayenne, la relaxation par le cheval et un travail

d'accompagnement d'aide à la parentalité visant à prévenir

les risques ou à traiter l'épuisement parental.

L'action de l'IRPA prend place sur un domaine agrotouristique de 140 hectares, le domaine de Fraisse. Ce domaine dispose d'un centre équestre, d'un élevage de brebis, d'une ferme pédagogique animalière, d'un hébergement et d'un lieu de restauration.

Ouvert à tout public, ce lieu favorise l'inclusion sociale mais aussi une meilleure connaissance de l'autisme pour des personnes non averties.

Tarif des séjours

Grâce au Fonds de dotation Réalité Autisme et à AG2R LA MONDIALE, une bourse est accordée jusqu'à 85% du montant du séjour. Les participants ne financent que 15% du montant de leur séjour.

Prestations comprises dans les séjours :

- Activités obligatoires pour un enfant ou jeune avec TSA et jusqu'à 2 aidants familiaux
- Hébergement en pension complète du dimanche au samedi (6 nuits) avec draps et serviettes fournis

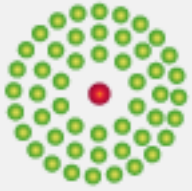
L'IRPA dispose pour l'organisation de ses séjours des moyens matériels

suivants :

- salles d'activités
- espace psychomoteur et sensoriel en pleine nature
- parcours sensoriels extérieurs
- potager thérapeutique
- ferme pédagogique
- centre équestre éthologique
- hébergement atelier et restauration
- environnement de 140 hectares préservés (classés ENS)

Aide financière possible

Grâce au Fonds de dotation Réalité Autisme et à AG2R LA



tamis

Annuaire de ressources sur l'autisme en Ile-de-France

MONDIALE, une bourse est accordée jusqu'à 85% du montant du séjour. Les participants ne financent que 15% du montant de leur séjour.

En 2021, les familles financent leur séjour à hauteur de 430 euros.

Une participation supplémentaire au-delà de 3 personnes sera demandée.

Document téléchargeable 1	brochure-sejours-de-repit(2).pdf
Document téléchargeable 2	brochure-sejours-accompagnement-pre-pro(2).pdf
Document téléchargeable 3	programme-sejours-2020.pdf
Document téléchargeable 4	calendrier-sejours-2020-vf.pdf